

# BUDGET PRINCIPAL 2025

Le budget 2025 reprend les résultats de l'exercice 2024 pour la section de fonctionnement et la section d'investissement. À noter pour 2025, la clôture du budget annexe Camping dont le résultat positif de 41 932,29 € a été intégré dans le budget Principal.

## LES RÉSULTATS SONT LES SUIVANTS

**Report excédentaire inscrit en fonctionnement : 472 094,65 € / Couverture du besoin inscrit en section d'investissement : 690 554,38 €**

### Le budget Principal a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- De ne pas augmenter les taux d'imposition de la fiscalité
- De financer les projets exclusivement en fonction de la capacité financière de la collectivité et ne pas contracter d'emprunt, un endettement peu élevé permettant ainsi de financer des projets majeurs inscrits dans la convention cadre des Petites Villes de Demain
- De mobiliser des subventions auprès de l'État, de la Région, du conseil départemental de la Dordogne, chaque fois que possible

- D'inscrire en section d'investissement pour les Recettes - les subventions attribuées et notifiées par les financeurs, et d'inscrire les dépenses d'investissement en fonction des projets étudiés et validés en groupe de travail ou commissions municipales et ce, suivant les arbitrages réalisés par la commission Finances

**Pour rappel, les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.** D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la collectivité ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2025 les recettes et dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 3 352 537,99 €, soit moins 3,52% par rapport à la proposition de budget pour l'exercice 2024.

Les dépenses réelles et d'ordre de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	3 560,00 €
Produits de services	53 840,00 €
Impôts et taxes	2 019 776,00 €
Dotations et participations	733 683,34 €
Autres produits de gestion courante	40 300,00 €
<b>TOTAL recettes gestion courante</b>	<b>2 851 159,34 €</b>
Op. d'ordre de transfert entre sections	29 284,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	501 378,65 €
<b>TOTAL recettes opération d'ordre</b>	<b>501 378,65 €</b>
<b>TOTAL recettes cumulées</b>	<b>3 352 537,99 €</b>

Les dépenses de fonctionnement se répartissent ainsi :

Les dépenses réelles : 2 663 835 €, représentent 893,90 € par habitant

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	952 200,00 €
Charges de personnel	1 498 049,00 €
Atténuations de produits	800,00 €
Charges de gestion courante	201 061,00 €
<b>TOTAL dépenses gestion courante</b>	<b>2 652 110,00 €</b>
Charges financières	11 451,00 €
Charge exceptionnelle	274,00 €
<b>TOTAL dépenses réelles fonctionnement</b>	<b>2 663 835,00 €</b>
O23 - Virement à la section d'investissement	651 531,99 €
Op. d'ordre amortis. Immo.	37 171,00 €
<b>TOTAL dépenses opération d'ordre</b>	<b>688 702,90 €</b>
<b>TOTAL dépenses cumulées</b>	<b>3 352 537,99 €</b>

### À NOTER :

#### La revalorisation des valeurs locatives cadastrales à 1,7%.

Cette revalorisation annuelle réalisée par les services de l'État impacte le produit perçu pour les principales impositions directes locales Taxes Foncières Bâties, Taxes Foncières Non Bâties, la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Pour l'exercice 2025, la collectivité percevra 13 539,00 € de produit supplémentaire par rapport à l'exercice 2024, déduction faite de l'effet du coefficient correcteur, du FNGIR et des allocations compensatrices.

## SECTION INVESTISSEMENT

### Les principales sources de financement pour la section d'investissement prévues pour le budget 2025 sont :

- Le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée - FCTVA - pour 98 191,83 € (concerne les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2023)
- L'affectation en réserves pour 690 554,38 € permettant de financer le besoin de la section d'investissement pour les restes à réaliser
- Le virement de la section de fonctionnement pour 651 531,99 €

### Les dépenses prévisionnelles d'investissement pour l'exercice 2025 s'élèvent à 1 743 511,55 €. Elles se répartissent ainsi :

- 821 394,55 € de restes à réaliser
- 675 945,82 € de dépenses nouvelles
- 246 171,18 € pour les opérations financières dont 81 665,00 € pour le remboursement de la dette en capital – pour rappel le capital restant dû au 1er janvier 2025 s'élève à 783 966,45 €

## LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS POUR 2025 :

### Travaux :

• Remplacement des trois blocs portes de la Mairie .....	45 000,00 €
• Remplacement de l'ascenseur extérieur de la Mairie .....	37 200,00 €
• Travaux d'aménagement et d'agencement de la cuisine du restaurant scolaire .....	45 000,00 €
• Démolition anciens entrepôts et restructuration de la salle Jacques Brel .....	307 300,00 €
• Mission de maîtrise d'œuvre et travaux de démolition des anciens entrepôts Baptiste .....	.....
• Mission de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la salle Jacques Brel .....	.....
• Maîtrise d'œuvre phase préliminaire .....	.....
• Gouttières boulodrome photovoltaïque de Port-de-Couze .....	9 000,00 €
• Rénovation du bénitier de l'Église de Sauvebœuf .....	2 000,00 €
• Travaux de main courante du terrain annexe de Sauvebœuf .....	9 470,00 €
• Réfection du parking du stade de Font Chaude .....	5 400,00 €
• Balançoire et fosse à gravier de l'aire de jeux de la Maroutine .....	6 470,00 €
• Réhabilitation du sol de la salle de Sainte Colombe après les travaux de rénovation énergétique .....	6 710,00 €
• Reprises des concessions du cimetière du Centre Bourg .....	3 000,00 €
• Travaux du mur du cimetière de Sainte Colombe .....	5 660,00 €
• Crédits nécessaires à l'indexation des prix pour les marchés Pumptrack et des rénovations énergétiques des bâtiments municipaux .....	17 000,00 €
• Avenant Pumptrack : travaux drainage pluvial .....	3 900,00 €
• Avenant du tableau électrique de la Maison Geoffre .....	3 370,00 €

### Acquisitions :

• Reliures des registres .....	960,00 €
• Tableaux pour les écoles .....	1 695,00 €
• Mobilier pour la salle de Sainte Colombe .....	10 000,00 €
• Fanions décoration "ciel de rue" .....	5 000,00 €
• Robot tondeuse pour le stade .....	12 000,00 €
• Barrières de protection de type BAAVA .....	15 660,00 €
• Matériel et divers outillages pour la voirie et les services .....	7 330,00 €
• Une benne pour le camion Maxity .....	7 500,00 €
• Un vidéoprojecteur pour la classe de CM2 .....	3 400,00 €
• Matériel informatique .....	4 300,00 €
• Un logiciel dédié à la cantine et à la garderie .....	2 800,00 €
• Un écran tactile pour la médiathèque .....	1 170,00 €
• Un pigeonnier contraceptif .....	26 000,00 €

### Travaux de réseaux :

4 <sup>ème</sup> tranche de la Rénovation du parc d'éclairage public Nouvelle Donne pour .....	61 600,00 €
--	-------------

### Sécurité incendie :

Nouvelle tranche de Protection incendie pour les zones à desservir .....	10 000,00 €
--	-------------

